

TEST DE NATURALISATION

TEST DE NATURALISATION DU CANTON DE BERNE

Série 13/2017

Validité: 1^{er} septembre 2017 au 31 décembre 2017

Prénom, nom

Commune d'habitation

Signature du candidat de la candidate

Indications légales

Le présent test fait partie du processus de naturalisation pour les communes du Canton de Berne. Il est confidentiel et ne doit pas être utilisé à des fins d'entraînement pendant sa durée de validité (voir ci-dessus).

TEST DE NATURALISATION DU CANTON DE BERNE

Remarques sur le contenu et la forme du test

Ce test fait partie de la procédure de naturalisation de votre commune. Le test contient 3 thèmes sous forme de questions à choix multiple et de questions de classement.

Les questions portent sur les trois thèmes suivants :

Thème 1 : géographie, histoire, langues, religions, culture et jours fériés en Suisse et dans le canton de Berne

Thème 2 : démocratie, fédéralisme, droits et devoirs du citoyen, de la citoyenne

Thème 3 : sécurité sociale, santé, travail et formation

Les questions sont posées sur la base du document « ECHO » et « la Confédération en bref » (édition actuelle)

Après avoir répondu aux **48 questions** de ce test, vous reportez les réponses sur la feuille séparée. C'est uniquement cette feuille qui sera corrigée, et non pas le fascicule de questions. Soyez attentif à reporter les réponses entièrement et correctement.

Vous avez **90 minutes** pour répondre aux questions et pour les reporter sur la feuille annexe. 10 minutes avant la fin, l'expert/e vous signalera de reporter les réponses. Si vous avez fini le test avant le temps imparti, vous pouvez quitter la salle. Vous remettez la feuille de réponses et le fascicule de questions aux experts.

Le test est réussi, si vous répondez juste à 60 % des questions.

Indications légales

Vous n'avez pas le droit d'utiliser d'appareils électroniques pendant le test.

Il est interdit d'utiliser de la documentation ainsi que des notes personnelles. Vous n'avez pas le droit de parler ni de déranger les autres candidats.

Si vous donnez de fausses indications sur votre identité, si vous copiez des réponses ou si vous agissez de manière frauduleuse, vous serez exclu du test. Votre commune en sera informée et vous devrez payer le montant de la facture.

1. Répondez aux 48 questions qui sont dans le fascicule. Marquez une lettre pour chaque question. Une seule réponse possible.



2. Reportez la lettre choisie (A, B, C ou D) sur la feuille de réponses en mettant une croix sous la lettre correspondante.



Vous avez 90 minutes au total. Comptez 10 min pour reporter les réponses.

THÈME 1

GÉOGRAPHIE, HISTOIRE, LANGUES, RELIGIONS ET JOURS FERIÉS EN SUISSE ET DANS LE CANTON DE BERNE

Partie A : questions à choix multiple

Marquez votre réponse, une seule réponse possible.

A la fin du test, reportez votre réponse A, B, C ou D sur la feuille annexe.

Exemple

Quel est le nom du héros légendaire national ?

A Werner Stauffacher

C Niklaus Leuenberger

B Guillaume Tell

D Sigmund von Erlach

La réponse est B

Questions

1. Quel est le plus grand lac situé entièrement en Suisse ?

A Lac des Quatres Cantons

C Lac de Neuchâtel

B Lac de Thoune

D Lac de Biene

2. Selon la légende, sur quel fruit Guillaume Tell a-t-il tiré ?

A Une noix

C Une pomme

B Une poire

D Un kiwi

3. Quel est le nom de cette montagne ?

A Eiger

B Mönch

C Cervin

D Jungfrau



4. Quelles sont les couleurs de l'écusson du canton de Berne ?

A rouge et blanc

C vert/blanc/rouge

B noir/jaune/rouge

D noir/blanc/bleu

5. En quelle année le droit de vote des femmes a-t-il été introduit ?

A en 1971

C en 2010

B en 1848

D en 1948



THÈME 1

GÉOGRAPHIE, HISTOIRE, LANGUES, RELIGIONS ET JOURS FERIÉS EN SUISSE ET DANS LE CANTON DE BERNE

6. En 2002 la Suisse est entrée dans une Organisation internationale, laquelle ?

- A UE (Union européenne) C OPEC (Organisation des pays exportateurs de pétrole)
B ONU (Organisation des Nations Unies) D OMC (Organisation mondiale du commerce)

7. En quelle année est entrée en vigueur la première Constitution fédérale ?

- A en 1488 C en 1945
B en 1919 D en 1848

8. Quel est le pourcentage de Suisses et de Suissesses habitant à l'étranger ?

- A 2 %
B 10 %
C 25 %
D 0.2 %



9. Quelle langue nationale *n'est pas* une langue officielle au niveau de la Confédération ?

- A L'italien C L'allemand
B Le romanche D Le français

10. Quelle est la langue nationale la plus parlée en Suisse ?

- A Le français C Le romanche
B L'allemand D L'italien

11. «Toute personne a le droit de choisir librement sa religion ainsi que de se forger ses convictions philosophiques...» Où se trouve ce droit fondamental ?

- A Dans le règlement de police du canton de Berne
B Dans la constitution de chaque commune
C Dans une décision du Tribunal fédéral
D Dans la Constitution fédérale

12. Quelle est la date de la Fête nationale ?

- A le 24 décembre C Le 1^{er} mai
B Le 1^{er} août D Le 31 décembre

THÈME 1

GÉOGRAPHIE, HISTOIRE, LANGUES, RELIGIONS ET JOURS FERIÉS EN SUISSE ET DANS LE CANTON DE BERNE

Partie B : questions à classer

Exemple

Reliez entre eux les termes A à H aux chiffres 1 à 4. Une seule combinaison possible.

- | | |
|-------------------------|--|
| 1. Grève nationale | A 1979, après votation sur le plan fédéral |
| 2. Guerre du Sonderbund | B Guerre civile entre cantons catholiques et protestants |
| 3. Canton du Jura | C 1918 |
| 4. Neutralité | D Croix Rouge (CICR) à Genève |
| | E Abolition du travail des enfants |
| | F Guerre des Paysans de 1653 |
| | G Congrès de Vienne 1815 |
| | H Traité de Versailles |

Les réponses sont : 1C / 2B / 3A / 4G

Attribuez les personnalités suisses 13–16 ci-dessous à leur activité.
Chaque photo n'a qu'une attribution.

13. Roger Federer



14. Mario Botta



15. Henri Dès



16. Jean Tinguely



- A Joueur de football
- B Architecte
- C Joueur de tennis
- D Chanteur/chanteuse
- E Danseur/danseuse
- F Cuisinier/cuisinière
- G Peintre-sculpteur/sculptrice
- H Banquier/banquière

THÈME 2

DÉMOCRATIE, FÉDÉRALISME, DROITS ET DEVOIRS DU CITOYEN, DE LA CITOYENNE

Partie A: questions à choix multiple

Marquez votre réponse, une seule réponse possible.

A la fin du test, reportez votre réponse A, B, C ou D sur la feuille annexe.

17. Comment s'appellent les deux chambres au niveau fédéral ?

- A Grand Conseil et Conseil exécutif
- B Conseil fédéral et Chancellerie fédérale
- C Conseil des Etats et banque nationale
- D Conseil national et Conseil des Etats

18. Concernant le Conseil fédéral, quelle affirmation est correcte ?

- A Il est élu directement par le peuple
- B Il décrète de nouvelles lois
- C Il est composé de sept membres
- D Il tient ses séances à Zürich



19. Dans quel document se trouvent les droits fondamentaux ?

- A Dans le Code pénal (CP)
- B Dans le Code civil (CC)
- C Dans la Constitution fédérale (CF)
- D Dans la Loi fédérale sur la circulation routière (LCR)



20. Qui a le droit de vote et d'éligibilité au niveau national ?

- A Toutes les personnes à partir de l'âge de 16 ans
- B Tous les hommes à partir de l'âge de 21 ans
- C Toutes les personnes majeures étant capables de discernement et possédant la nationalité suisse
- D Toutes les personnes capables de discernement et habitant en Suisse

21. Quelle forme de gouvernement a la Suisse ?

- A Un Etat centralisé
- B Un Etat fédéral démocratique
- C Une monarchie
- D Une Union des Etats

THÈME 2

DÉMOCRATIE, FÉDÉRALISME, DROITS ET DEVOIRS DU CITOYEN, DE LA CITOYENNE

22. Concernant la séparation des pouvoirs, quelle affirmation est correcte ?

- A Elle subdivise le Parlement entre le Conseil national et le Conseil des Etats
- B Elle s'applique au niveau de la Confédération, des cantons et des communes
- C Elle signifie que chaque citoyen suisse doit faire son service militaire
- D Elle a conduit à la séparation du Jura et du canton de Berne en 1979

23. Concernant le Parlement, quelle affirmation est correcte ?

- A Il est élu par le Gouvernement
- B Il représente le pouvoir législatif
- C Il est responsable de l'application des lois
- D Il est composé du Conseil fédéral et du Tribunal fédéral

24. Concernant la Présidente de la Confédération en 2017, quelle affirmation est correcte ?

- A Elle a plus de pouvoir que les autres conseillers fédéraux
- B Elle a été élue Présidente du Conseil fédéral pour quatre ans
- C Elle dirige la Chancellerie fédérale
- D Elle dirige les séances du Conseil fédéral



25. Qu'est-ce qu'un Département fédéral ?

- A Un secteur de l'administration fédérale
- B Un canton
- C Un voyage à l'étranger du Conseil fédéral
- D Un parti politique

26. Certaines tâches reviennent aux communes. Lesquelles ?

- A Elles sont responsables de la formation professionnelle
- B Elles entretiennent les routes communales et les bâtiments communaux
- C Elles entretiennent leur réseau autoroutier
- D Elles négocient des traités internationaux

27. Lequel des partis ci-dessous est-il représenté au Conseil fédéral en 2017 ?

- A Les Verts
- B Le Parti chrétien-social d'Obwalden
- C Le Parti du travail (PdT)
- D Le Parti démocrate-chrétien (PDC)

28. Que signifie «double majorité» ?

- A Une loi est adoptée lorsqu'il y a deux fois autant de voies «pour» que de voies «contre»
- B La majorité des cantons et la majorité du peuple
- C Les voies du peuple comptent double
- D La majorité des deux chambres du Parlement

THÈME 2

DÉMOCRATIE, FÉDÉRALISME, DROITS ET DEVOIRS DU CITOYEN, DE LA CITOYENNE

Partie B: questions à classer

Attibuez les Départements 29 – 32 aux tâches A à H.
Chaque Département n'a qu'une attribution.

29.

DFAE

Département fédéral des affaires
étrangères

30.

DFI

Département fédéral de l'intérieur

31.

DEFR

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche

32.

DETEC

Département fédéral de l'environne-
ment, des transports, de l'énergie et
de la communication

- A Les questions concernant l'asile et les étrangers
- B Le sport
- C Les routes et le trafic aérien
- D Les finances, les impôts et les douanes
- E Les assurances sociales
- F La formation
- G Les relations avec l'étranger
- H Le combat contre la criminalité organisée

THÈME 3

SÉCURITE SOCIALE, TRAVAIL ET SANTÉ, FORMATION

Partie A: questions à choix multiple

Marquez votre réponse, une seule réponse possible.

A la fin du test, reportez votre réponse A, B, C ou D sur la feuille annexe.

33. Concernant l'économie suisse, quelle affirmation est correcte ?

- A La Suisse est riche en matières premières telles que le charbon, le pétrol et le fer
- B Environ 19% des entreprises suisses sont des PME (petites et moyennes entreprises)
- C La Chine est le partenaire commercial le plus important de la Suisse
- D Le canton de Berne se trouve dans l'espace économique «Espace Mittelland»

34. Dans quel secteur de l'économie suisse trouve-t-on le plus de travailleurs ?

- A Le secteur primaire
- B Le secteur secondaire
- C Le secteur tertiaire
- D Le secteur quaternaire



35. Concernant les secteurs de l'économie, quelle affirmation est correcte ?

- A Le secteur primaire est le plus petit secteur, il est subventionné par la Confédération
- B Le domaine de la finance et du tourisme font partie du secteur secondaire
- C Environ 22% des personnes actives travaillent dans le secteur tertiaire
- D Le secteur quaternaire concerne le commerce, il est d'une importance capitale

36. Qu'est-ce qui n'est pas réglé par une convention collective de travail (CCT) ?

- A Le salaire maximal
- B Le nombre maximal de semaines de vacances
- C Le salaire minimal
- D Le nombre d'heures de travail hebdomadaires



37. Concernant le travail rémunéré en Suisse, quelle affirmation est correcte ?

- A Environ 36% des 15 – 64 ans ont un travail rémunéré
- B Environ 46% des personnes rémunérées sont des femmes
- C Environ 56% des personnes rémunérées sont des étrangers et des étrangères
- D Environ 66% de la population adulte fournit un travail bénévole

38. Qu'est-ce qui ne se trouve pas dans un certificat de travail ?

- A Les tâches du collaborateur pendant la durée de son emploi
- B La durée de l'emploi du collaborateur dans l'entreprise
- C Les performances ainsi que le comportement au sein de l'entreprise
- D Le nombre de jours de maladie

THÈME 3

SÉCURITE SOCIALE, TRAVAIL ET SANTÉ, FORMATION

Partie A: questions à choix multiple

Marquez votre réponse, une seule réponse possible.

A la fin du test, reportez votre réponse A, B, C ou D sur la feuille annexe.

39. Que est le numéro d'urgence de l'ambulance ?

- A 111
- B 141
- C 144
- D 441

40. De quelle manière peut-on économiser sur les primes de l'assurance maladie de base ?

- A Choisir une franchise plus basse
- B Elever la franchise
- C Elever la quote-part de 10%
- D Supprimer complètement la franchise

41. Concernant le système de santé suisse, quelle affirmation est correcte ?

- A Les frais résultant d'un traitement dentaire ordinaire ne sont pas pris en charge par l'assurance de base de la caisse maladie
- B Les salaires des médecins sont payés par la commune
- C Lors de questions concernant la santé survenant pendant le weekend, il faut s'adresser aux urgences de l'hôpital de plus proche
- D Les pharmacies ne vendent que les médicaments qu'on n'obtient pas chez le médecin

42. Quelles sont les tâches des Services de Soins à domicile ?

- A Les nettoyages spéciaux dans les hôpitaux
- B Les soins à l'hôpital
- C Le maintien et les soins à domicile
- D Le service taxi de l'assurance-invalidité

43. Concernant la formation dans le canton de Berne, quelle affirmation est correcte ?

- A La durée de l'école obligatoire est de 13 ans
- B La fréquentation de l'école obligatoire est gratuite
- C L'école primaire dure 11 ans
- D Le degré Secondaire II est obligatoire et dure 3 ans



44. Quelle affirmation concernant la formation professionnelle de base en entreprise n'est pas correcte ?

- A Elle comprend une partie pratique et une partie théorique
- B Environ $\frac{2}{3}$ des jeunes gens et jeunes filles suivent une formation professionnelle de base
- C Elle est organisée au niveau national (Confédération)
- D La formation professionnelle de base est certifiée par une maturité fédérale

THÈME 3

SÉCURITE SOCIALE, TRAVAIL ET SANTÉ, FORMATION

Partie B: questions à classer

Attribuez les photos 45 à 48 aux assurances correspondantes A à H.

Une seule attribution par photo est possible.

45. Chien guide pour malvoyants et aveugles



47. Mère salariée avec nouveau-né



46. Couple retraité



48. Accident de ski pendant le temps libre



- A Assurance bancaire (AB)
- B Assurance perte de gain (APG)
- C Assurance accident (AA)
- D Assurance maladie (AM)
- E Assurance vieillesse et survivants (AVS)
- F Assurance chômage (AC)
- G Assurance invalidité (AI)
- H Allocations familiales (AF)

C'est la fin du test.

Reportez maintenant vos réponses sur la feuille annexe.



bzi

**Bildungszentrum
Interlaken**

Bildungszentrum Interlaken bzi
Obere Bönigstrasse 21
3800 Interlaken
033 828 11 17
www.bzi.ch

Impressum

**Test de naturalisation
Série 13/2017**

Hrsg. bzi Interlaken

Groupe d'auteurs du test:
Bildungszentrum für Wirtschaft und Dienstleistung bwd Bern
Berufliche Weiterbildungskurse BWK Burgdorf
Berufs-, Fach- und Fortbildungsschule bff Bern
Berufs- und Weiterbildungszentrum BWZ Lyss
Klubschule Migros Aare
MULTIMONDO Biel/Bienne
Bildungszentrum Interlaken bzi

Layout et impression:
ILG AG WIMMIS

1^{ère} édition 2017

Tous droits réservés © bzi Interlaken